



FLASH INFOS

Rentrée 2026

POINT FORT DE CET ÉTÉ

1^{er} août 2026, un grand jour pour Madame BOURDIN qui fêtait ses 100 ans.

Nous avons eu le plaisir et l'honneur de partager avec elle, un petit moment convivial lors de la fête organisée en son honneur par ses proches.

Née le 1^{er} août 1926 à PROUVAIS dans l'Aisne, Jeanine BALZARINI a épousé Robert BOURDIN le 3 septembre 1949 et de leur union sont nés 10 enfants (6 garçons et 4 filles).

Les anciens du village vont sans doute se creuser la tête pour retrouver les prénoms, nous leur donnons donc la réponse en fin d'article.

Jeanine a dû travailler dur pour élever cette belle équipe. Que de temps passé pour préparer les repas, tenir la maison, faire les lessives et le repassage... car à l'époque l'électroménager était peu développé. Elle faisait de l'élevage (lapins-volailles et cochons) pour nourrir ces douze bouches, tout en tenant un budget très serré et prenait des postes d'emplois saisonniers ou offrait encore ses services en temps que cuisinière.

Madame BOURDIN était en effet une excellente cuisinière et pâtissière. Beaucoup se souviennent des gaufres qu'elle préparait pour les compétitions de lutte et autres événements.

Jeanine se porte bien, même si elle connaît les petits aléas du grand âge, elle garde en mémoire tous les souvenirs d'une vie bien remplie et nous a dit suivre de près la vie du village dans les pages du flash info et parfois de l'Union.

Nous avons vécu un pur moment d'émotion auprès de madame BOURDIN et de sa famille, nous les remercions pour ce partage et prenons déjà rendez-vous pour un prochain anniversaire.

Alain, Aline, George, Thierry, Eric, Dominique, Fabrice, Sabine et Francis



BROYAGE DE VOS DECHETS VERTS A DOMICILE

Un service de Broyage des déchets verts à domicile est mis en place au sein du Grand-Reims.

Sont concernés tous les branchages, résidus de taille et d'élagage.

- de 1m3 à 10m3 maximum
- moins de 10 cm de diamètre
- tas accessible à moins de 5m d'une voie carrossable

Le broyat reste sur place et peut être utilisé pour le paillage ou pour alimenter un composteur.

 Une participation de 12 euros est demandée par prestation.

 Pour tous renseignements, contacter la direction des déchets au 03.26.02.90.90, ou sur tri.info@grandreims.fr ou sur le site « www.grandreims.fr » rubrique « Les services payants »



FEU D'ARTIFICE

Notre feu d'artifice n'a pas pu être tiré pour la fête nationale en raison des risques liés à la sécheresse.

Rassurez-vous, les interdictions sont enfin levées et nous allons donc pouvoir programmer une date pour fêter dignement cette rentrée.

Nous vous tiendrons bien entendu informés de la date retenue.

A bientôt

DON DU SANG



Un grand merci aux 38 volontaires qui ont été accueillis le 19 août et qui ont contribué aux demandes importantes de produits sanguins.

Une nouvelle collecte de don du sang est programmée en fin d'année à la salle Camille Claudel, Nous vous transmettrons prochainement le lien

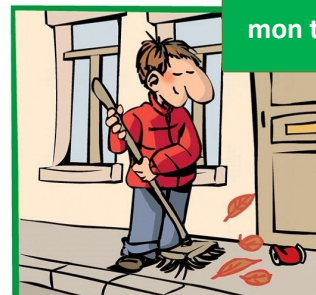
Merci à tous

TROTTOIRS

- le nettoyage, notamment après des pluies si de la boue ou des saletés se sont amassées ;
- le désherbage : des petits plants ayant tendance à pousser en bas des façades ou entre les interstices du trottoir ;
- le balayage et le ramassage des feuilles, des brindilles et des saletés ;
- le déneigement, seule la voirie étant déneigée par les agents communaux ;
- le retrait du verglas qui peut passer par des actions de prévention comme le salage, sablage ou mise en place de sciure ;

Nous rappelons aux heureux propriétaires de chiens que les espaces verts, les massifs de fleurs et les trottoirs ne sont pas des « sanisettes » et nous les invitons à se munir de sacs pour ramasser les « crottes » en cas de besoin.

J'entretien mon trottoir



Merci pour votre participation à l'effort collectif et citoyen !

Balayage, Désherbage, Déneigement...

Chaque habitant doit maintenir son trottoir et/ou caniveau en bon état de propreté sur toute la longueur de son habitation



Enquêtes Publiques

ENQUETE PUBLIQUE - rappel

Dernière réunion publique précédée d'une visite du site **C'mater** pour les personnes qui le souhaitent le **Samedi 12 septembre** :

- visite à partir de 8h00. Inscription obligatoire auprès de la mairie pour 30 personnes au 03.26.49.60.10.
- réunion publique 9h30 au centre socio-culturel rue Pierre Givelet, face à la salle polyvalente

ENQUETE PUBLIQUE

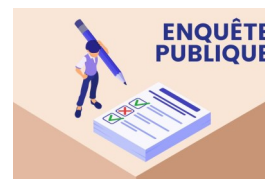
PROJET DE REVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE

Du jeudi 27 août au vendredi 25 septembre

Le dossier est consultable en mairie aux heures d'ouverture.

Le commissaire enquêteur se tiendra à votre disposition pour recueillir vos observations :

- le lundi 14 septembre de 10h à 12h
- le vendredi 25 septembre de 10h à 12h



Ma Prime Adapt' : Amélioration de l'habitat : anticiper l'adaptation des logements en 2026

Face au vieillissement de la population et à l'augmentation des situations de perte d'autonomie, l'adaptation des logements devient un enjeu majeur des politiques publiques en matière d'habitat. En 2026, MaPrimeAdapt' s'impose comme le dispositif central pour accompagner les particuliers dans leurs projets d'aménagement, avec un objectif clair : prévenir les chutes, sécuriser le logement et favoriser le maintien à domicile.

Cette aide unique s'adresse aux personnes de plus de 70 ans sans condition de dépendance, aux 60-69 ans présentant un niveau de dépendance reconnu (GIR 1 à 6), ainsi qu'aux personnes en situation de handicap, sans limite d'âge. Elle concerne les résidences principales, qu'il s'agisse de propriétaires occupants ou de locataires du parc privé, sous conditions de ressources. MaPrimeAdapt' permet de financer jusqu'à 70 % du montant des travaux pour les ménages aux revenus très modestes, et 50 % pour les ménages modestes. Les travaux éligibles portent notamment sur l'installation de douches de plain-pied, de monte-escaliers, de rampes d'accès, de barres d'appui ou encore sur l'adaptation des circulations intérieures. Le dispositif prévoit un accompagnement obligatoire par un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO), garantissant la pertinence des travaux et la bonne utilisation des aides.

Le rôle clé des équipements et de la quincaillerie dans l'adaptation des logements. Au-delà des aides financières, la réussite d'un projet d'adaptation repose également sur la qualité des équipements et des matériaux utilisés. Dans ce contexte, la quincaillerie du bâtiment joue un rôle essentiel : systèmes de fixation sécurisés, équipements sanitaires adaptés, solutions d'accessibilité, éléments de sécurité et d'ergonomie font partie intégrante des aménagements recommandés. Des acteurs spécialisés du secteur du bâtiment, comme AFDB (Au Forum du Bâtiment), accompagnent les professionnels et les collectivités dans le choix de solutions techniques fiables, durables et conformes aux normes en vigueur. Leur expertise en quincaillerie et équipements du bâtiment contribue directement à la qualité et à la pérennité des travaux réalisés dans le cadre de MaPrimeAdapt'.

À l'heure où l'adaptation de l'habitat devient un enjeu social et territorial majeur, la combinaison entre dispositifs publics, accompagnement technique et équipements adaptés constitue un levier concret pour améliorer le confort, la sécurité et l'autonomie des occupants.

<https://france-renov.gouv.fr/aides/maprimeadapt>



ANTENNE

Travaux sur l'antenne de chez Orange au niveau du péage de l'autoroute. La société ORANGE nous a informé de travaux sur leur antenne permettant d'améliorer la 4G et le passage en 5G. Par mesure de sécurité et de transparence, nous avons sollicité une évaluation des mesures sur les ondes émises que nous vous communiquerons dès réception

TRI DES DECHETS

Le SYVALOM, syndicat chargé du traitement de nos déchets, a publié une lettre d'information qui met en évidence une situation préoccupante : les communes rurales du Grand Reims affichent un taux de refus de tri le plus élevé, dépassant 40% lors des trois dernières campagnes de caractérisation.

Cette situation entraîne des conséquences importantes, tant sur le plan environnemental que financier. Elle compromet le recyclage des matériaux collectés et génère des surcoûts de traitement qui impactent l'ensemble de la collectivité.

Les services de la Direction des Déchets vont déployer dès septembre, une campagne de communication destinée à rappeler les consignes de tri et à sensibiliser les habitants à l'importance d'un geste de tri de qualité.

Parallèlement, des opérations de contrôle des bacs pourront être menées sur la commune avant le passage des camions de collecte. Ces vérifications permettront d'identifier les erreurs de tri les plus fréquentes et d'engager un dialogue pédagogique avec les usagers concernés.

L'objectif de cette démarche est avant tout d'accompagner les habitants dans l'amélioration de leurs pratiques et de renforcer collectivement les performances de notre territoire en matière de réduction et de valorisation des déchets



NOUVEAU
L'APPLICATION
GRAND REIMS - MES DÉCHETS

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION

GRAND REIMS
COMMUNAUTÉ DÉCHETS

03 26 02 90 90 - WWW.GRANDREIMS.FR